



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/086
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation de deux dépendances du domaine public situées quai de Marseille, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4906 et destinées à être utilisées pour le stationnement du navire BIZET.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société NAVISEINE SARL, 19 rue Domer – 69007 LYON, SIREN n° 501 148 191, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-115 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : Une surface de plan d'eau d'une superficie de 1 254 m² ;
Un linéaire de bord à quai d'une longueur de 110 ml.

Durée de la convention : 9 mois à compter du 21/05/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-115 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.